



Formulaire de demande d'un permis de stationnement

Attention : La présente demande ne vaut pas autorisation d'occupation temporaire du domaine public et/ou accord de travaux

1. Remarques préliminaires

Le présent formulaire s'adresse à tous les particuliers et entreprises qui souhaitent temporairement occuper le domaine public pour un déménagement/emménagement ou bien pour leur permettre d'exécuter ou faire exécuter des travaux sur un immeuble privé ou encore pour exercer une activité commerciale ambulante (camion pizza, ...).

Le permis de stationnement éventuellement accordé ne vaut en aucun cas accord de travaux notamment si ces derniers sont soumis à une demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir ou déclaration préalable).

Tous les champs du présent formulaire doivent être correctement complétés et renseignés étant précisé que le formulaire devra impérativement être transmis au moins

15 jours ouvrés avant la date de démarrage souhaitée par le demandeur (en étant accompagné de toutes les pièces justificatives nécessaires : tout dossier incomplet ou toute mention imprécise/illisible fera l'objet d'un rejet automatique et d'un refus tacite d'autorisation).

ATTENTION : le présent formulaire ne s'adresse pas aux entreprises souhaitant intervenir et exécuter des travaux directement sur la voirie (et le domaine public d'une manière générale), auquel cas elles doivent utiliser le « formulaire de demande d'une permission de voirie » pour obtenir un accord de travaux et le cas échéant, solliciter un arrêté de police de la circulation et déposer une Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux (DICT) si les travaux le justifient.

2. Identité du demandeur

Je suis : ☐ Un particulier ☐ Une entreprise ☐ Un maître d'œuvre
☐ Un commerçant ☐ Une association ☐ Autres (à préciser) :

Prénom : NOM :

Dénomination entreprise/association :

Représenté(e) par (Prénom/NOM) :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ Fixe : ☎ Portable :

✉ Adresse courriel :@.....

Le demandeur agit-il pour le compte d'un particulier : ☐ OUI (si OUI, merci de préciser ci-dessous) ☐ NON

Prénom et NOM :

Adresse du lieu des travaux :

3. Nature de votre demande d'autorisation d'installer, stationner ou entreposer sur le domaine public

Votre demande d'occupation du domaine public est liée à :

☐ Un déménagement ☐ Des travaux ☐ Une manifestation ☐ Autres : à préciser ➔

Mise à jour le 22 avril 2025		Formulaire de demande d'un permis de stationnement	1	/	4
------------------------------	--	--	---	---	---

Préciser l'objet des travaux, de l'activité commerciale ou de la manifestation dans le cadre de laquelle la présente demande est effectuée :

S'il s'agit de travaux soumis au Code de l'Urbanisme, une demande d'autorisation préalable auprès du service Urbanisme a-t-elle été effectuée ?

☐ OUI ☐ NON

En cas de doute sur la nécessité d'une autorisation, merci de contacter sans délai le service urbanisme au 03.83.81.58.25 (urbanisme@pagnysurmoselle.fr)

Veuillez indiquer le numéro de l'autorisation d'urbanisme accordée figurant sur l'arrêté :

4. Nature de l'occupation du domaine public et détermination de l'emprise

4.1 Nature de l'occupation

Veuillez cocher la ou les nature(s) de l'occupation du domaine public et indiquez les dimensions des emprises au sol		
Objet de l'occupation		Calcul des emprises sur le domaine public
☐	Place de stationnement et/ou véhicule/camion déménagement/emménagement pour	Nombre de place(s) souhaité(es) si existante(s) :
☐	Place de stationnement et/ou véhicule pour intervention travaux chez une personne physique ou morale	Si place(s) non existante(s) ou camion : emprise à déterminer → Dimensions L x l = x soit m ²
☐	Activité commerciale (stand, véhicule, appareils, ...) hors marché hebdomadaire	Dimensions (L x l) : x soit m ²
☐	Echafaudage	Dimensions (L x l) : x / ml
☐	Benne	Dimensions (L x l) : x soit m ²
☐	Dépôt temporaire de matériaux au sol (gravats, terre, ...)	Dimensions (L x l) : x soit m ²
☐	Clôture ou palissage de chantier	Dimensions (L x l) : x / ml
☐	Baraque de chantier/base vie	Dimensions (L x l) : x soit m ²
☐	Manifestation	Préciser la ou les rues concernées ainsi que la numérotation :
☐	Autre(s) :	Dimensions (L x l) : x

 Hormis les cas strictement limités de gratuité prévus pour certaines autorisations, les occupations du domaine public feront l'objet du paiement d'une redevance dont le paiement se fera terme à échoir dès la délivrance de l'autorisation (toute période commencée est due dans son intégralité sans droit à remboursement même proratisé y compris en cas de cessation de l'autorisation). Les tarifs sont ceux en vigueur au moment de la demande (disponibles sur le site internet de la ville : <https://www.pagnysurmoselle.fr/vie-quotidienne/municipalite/tarifs-municipaux/>).

4.2 Localisation

L'occupation du domaine public concerne :

☐ Trottoir/parking ☐ Chaussée* ☐ Les deux (c'est-à-dire avec empiètement sur une voie de circulation)*

Adresse :

* : veuillez préciser l'empiètement nécessaire :

Les empiètements de chaussée seront autorisés si aucune restriction ne s'impose en matière de sécurité (en tout état de cause, un balisage approprié devra être mis en œuvre par le demandeur).

4.3 Durée de l'occupation du domaine public

Du / / à heures au / / à heures

4.4 A compléter dans le cadre d'une demande faite pour emménagement

S'il s'agit d'une demande effectuée dans le cadre d'un emménagement et si le bien se situe dans le périmètre du permis de louer (voir <https://www.pagnysurmoselle.fr/> rubrique Urbanisme et environnement/sous-rubrique permis de louer), une demande préalable de mise en location a-t-elle été effectuée par le propriétaire-bailleur auprès des services de la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson ?

☐ OUI ☐ NON

5. Demande d'établissement d'un arrêté de circulation

L'occupation du domaine public que je demande nécessite-t-elle la mise en place d'une ou plusieurs restrictions de la circulation routière ou piétonne (limitation de vitesse, interdiction de circulation, circulation alternée, déviation, ...) ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, veuillez compléter et renvoyer le « formulaire de demande d'un arrêté de police de la circulation » (une signalisation devra être mise en place).

6. Pour les particuliers uniquement : demande d'un ou plusieurs panneaux de signalisation

Souhaitez-vous le prêt d'un ou plusieurs panneaux ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, combien :



ATTENTION : le prêt de panneau(x) n'est accordé qu'aux particuliers dans la limite des stocks disponibles (retrait directement auprès du Centre Technique Municipal avec dépôt d'un chèque de caution au service Accueil en mairie : montant défini par panneau de signalisation suivant tarif en vigueur).

Point de vigilance : Le demandeur prendra toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la visibilité et la sécurité de son chantier ainsi que des personnes présentes (feux de détresse, cônes de balisage, triangle de signalisation, gilets fluorescents, ...) En cas d'accident de la circulation ou autre, le demandeur reste seul responsable de tous les dommages matériels ou corporels qui pourraient être causés à des tiers si sa responsabilité devait être avérée.

Engagement du déclarant

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent formulaire.

Je m'engage à :

- Ne pas occuper le domaine public avant d'avoir eu notification d'une telle autorisation (sous peine de contravention),
- À procéder à toutes les mesures de publicité et d'affichage requises sur le lieu et aux dates souhaitées d'occupation (au moins 7 jours avant),
- À respecter les règles en vigueur concernant les occupations du domaine public sous peine d'encourir les sanctions pénales applicables en cas de violation de ces règles,
- À ce que l'emplacement occupé et ses abords soient toujours maintenus dans un parfait état de propreté et à réparer les éventuels dommages causés à la voirie et remettre les lieux en l'état à la fin de l'autorisation,
- À payer les redevances et droits afférents à l'autorisation qui me sera délivrée et ce, sans discussion possible,
- À avertir les services de la mairie en cas de non-utilisation du permis de stationnement accordé, au plus tard avant la date du début de l'autorisation (à défaut, les droits de stationnements resteront exigibles).

Prénom/NOM :

.....
.....
.....

Fait à

Le / /

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Autres précisions ou informations utiles que le demandeur souhaiterait apporter :

.....
.....
.....
.....
.....

ATTENTION : un contrôle sur place pourra être réalisé par l'agent de police municipale afin de s'assurer que les surfaces/ml/m² déclarés correspondent bien à la réalité et dans le cas contraire, outre une éventuelle contravention, la collectivité se réserve le droit de facturer toute emprise supplémentaire du domaine public qui serait occupée et ce, à des fins de régularisation.

7. Liste des pièces à joindre (cocher les pièces fournies à l'appui de la demande)

☐	Un plan de situation ou un plan cadastral avec le cas échéant une vue photographique aérienne (disponible sur www.geoportail.gouv.fr) permettant de localiser l'emplacement du stationnement
☐	Une photographie de l'emplacement
☐	Un croquis à l'échelle ou côté délimitant l'emprise au sol et faisant apparaître clairement les caractéristiques de l'espace public occupé (trottoirs, chaussée, places de stationnement, mobilier urbain, ...)
☐	Une copie de l'arrêté d'autorisation de travaux délivré au titre du Code de l'Urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, ...)
☐	Une copie de l'autorisation valant permis de louer en cas d'emménagement dans un bien figurant dans le périmètre
☐	Si le chantier (travaux ou déménagement/emménagement) impacte la circulation publique : « formulaire de demande d'un arrêté de police de la circulation »
La commune se réserve le droit de solliciter des pièces complémentaires notamment s'il s'agit d'une demande pour exercice d'une activité commerciale ambulante.	

**Formulaire à retourner dûment complété, daté et signé (accompagné des justificatifs listés à l'article 7 et au moins 15 jours ouvrés avant la date d'effet souhaitée) au service Accueil de la mairie de Pagny-sur-Moselle
1 rue des Aulnois – 54530 Pagny-sur-Moselle (contact : 03.83.81.71.18 – accueil-mairie@pagnysurmoselle.fr)**